

HIVER 2025

Gabriel Ste-Marie

Député fédéral de Joliette

120, Place Bourget Nord, Joliette
gabriel.ste-marie@parl.gc.ca | 450 752-1940

f Gabrielsmarie 🌐 Gabrielstemarie.quebec

X Gabriel_smarie @ Gabrielsmarie



MESSAGE DE VOTRE DÉPUTÉ

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Il y a quelques semaines, Justin Trudeau a annoncé son départ comme chef du Parti libéral du Canada. **Il laisse derrière lui un héritage que l'on peut qualifier de néfaste pour le Québec et les provinces.** L'histoire jugera Justin Trudeau, mais il appartiendra aux Québécoises et Québécois de juger le bilan du Parti libéral.

Depuis 2015, nous avons vu à l'œuvre un gouvernement extraordinairement centralisateur, dont les ingérences ont été incessantes. Un gouvernement dont la seule contribution à la lutte au réchauffement climatique a été l'achat d'un pipeline; un gouvernement qui n'a eu de cesse de s'opposer aux choix du Québec par son rejet de la laïcité et son déni du déclin de la langue française; un gouvernement dont la nonchalance en matière de gestion des frontières et ses politiques migratoires irresponsables ont eu de graves conséquences sur notre capacité d'accueil.

Afin de ne pas être renversé durant la course à sa succession, Justin Trudeau a choisi de fermer la Chambre des communes durant presque trois mois, au moment où le Président américain Donald Trump entre en fonction. Cette décision affaiblit le Québec et le Canada face aux menaces de tarifs et autres intimidations.

Le nouveau chef ou la nouvelle cheffe du Parti libéral devrait déclencher des élections en avril prochain. De notre côté, nous sommes prêts pour la suite des choses. Nous avons prouvé qu'avoir le plus d'élus bloquistes possibles pour s'occuper des priorités du Québec est de loin le meilleur choix. Nous allons continuer à travailler fort et bien, à demeurer fidèles à qui nous sommes et aux Québécoises et Québécois.

C'est notre engagement; il restera intact.

Votre député,
Gabriel Ste-Marie



Projection et discussion autour du film

RICHELIEU

GAGNANT DE 3 PRIX
IRIS
QUÉBEC CINÉMA
2024

RÉVÉLATION DE L'ANNÉE ARIANE CASTELLANOS
INTERPRÉTATION MASCULINE, RÔLE DE SOUTIEN MARC-ANDRÉ GRONDIN
INTERPRÉTATION FÉMININE, PREMIER RÔLE ARIANE CASTELLANOS

LE CINÉ-DÉPUTÉ

présente

RICHELIEU

Réalisé par Pier-Philippe Chevigny

Le film Richelieu met en vedette Ariane Castellanos et Marc-André Grondin. Le film raconte l'histoire d'Ariane, une travailleuse qui se fait embaucher dans une usine et qui se rend compte que les travailleurs guatémaltèques y sont exploités. Un long métrage captivant qui nous sensibilise aux enjeux sociaux.



Les places sont limitées.

Réservez votre place au
450 752-1940 ou par courriel
gabriel.ste-marie@parl.gc.ca

Lundi 10 février 2025 à 18h30
au cinéma RGFM de Joliette

...

220, rue Beaudry Nord,
Joliette, QC, J6E 6A6

Une discussion avec des invités spéciaux aura lieu après la projection. On vous y attend en grand nombre!



L'EXCEPTION RELIGIEUSE SUR LES DISCOURS HAINEUX DOIT ÊTRE **ABOLIE** SANS PLUS TARDER!

YVES-FRANÇOIS BLANCHET
CHEF DU BLOC QUÉBÉCOIS

La liberté d'expression est une valeur fondamentale dans notre société, ce qui n'empêche pas la loi d'établir certaines balises. C'est le cas pour les discours haineux ou incitant à la violence, qui sont sanctionnés par le Code criminel.

Mais le Code criminel accorde présentement une exception à cette règle si les propos ont été tenus dans le cadre d'un discours religieux. Ce passe-droit est inacceptable dans une société moderne et laïque.

Au Québec, on comprend l'importance de traiter tout propos haineux et incitant à la violence de la même manière. **La foi, quelle qu'elle soit, ne doit jamais servir de prétexte à la haine.**

Le Bloc s'est fait le porteur de cette vision en proposant de modifier le Code criminel canadien pour éliminer cette exception religieuse. Puis, en décembre 2024, c'est l'Assemblée nationale du Québec qui a adopté à l'unanimité une motion pour demander que soit abolie cette exception.

Le Bloc appuie bien sûr cette demande unanime et continuera de se battre pour que la justice ait toujours préséance sur la religion, d'autant plus que le Québec s'affirme en tant qu'État laïc.

Avec la montée de conflits mondiaux qui mettent certaines communautés dans une situation plus tendue que jamais, c'est maintenant qu'il faut agir.

BLOC
Québécois

REFUS D'ABOLIR L'EXCEPTION RELIGIEUSE

OTTAWA N'EST PAS DE BONNE FOI



Pour votre information

Malgré le fait que le Parlement soit prorogé jusqu'au **24 mars 2025**, mon bureau reste ouvert pour vous accompagner dans les dossiers qui relèvent du gouvernement fédéral.

📍 120, Place Bourget Nord, Joliette

📞 450 752-1940

✉️ gabriel.ste-marie@parl.gc.ca